

Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité 800, boulevard de Maisonneuve Est, 17e étage

Montréal (Québec) H2L 4L8
Téléphone : 514 872-9545
www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

Le 20 mai 2021,

Office de consultation publique de Montréal

Objet : Séances d'audition des mémoires pour le projet La Baie - Droit de rectification

Contexte

Au cours de la séance d'audition des mémoires du 19 mai 2021, la représentante d'Héritage Montréal a affirmé que les constructions en hauteur du centre-ville de Montréal cachaient les vues au point qu'il était désormais impossible de distinguer les collines Montérégiennes depuis le mont Royal.

Méthodologie

Selon la commission de la toponymie du Gouvernement du Québec, « le toponyme collectif « Collines Montérégiennes » détermine les monts Royal (233 m), Saint-Bruno (218 m), Saint-Hilaire (403 m), Rougemont (390 m), Yamaska 416 m), Shefford (525 m), Brome (553 m) et Saint-Grégoire (265 m) ». Plus spécifiquement, la portion visible depuis le mont Royal, par temps clair, comprend les monts Saint-Bruno, Saint-Hilaire, Rougemont et Saint-Grégoire.

Pour les fins de cette rectification, le point d'observation de référence est celui du belvédère Kondiaronk (souvent appelé belvédère du chalet du mont Royal). Ce choix s'explique parce que c'est un des rares endroits où un dégagement dans la canopée permet de voir le fleuve dans l'axe du centre-ville, mais aussi parce que c'est un emplacement de référence en vertu du règlement d'urbanisme de l'arrondissement (01-282). Malgré tout, une vue depuis le belvédère Camilien-Houde est également intégrée au présent document.

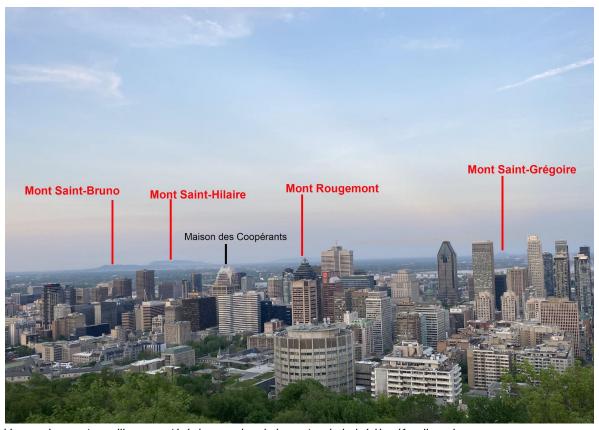
Les observations sur le terrain ont été effectuées le soir du 19 mai 2021 et les photos intégrées à la présente rectification ont été prises à la même date, soit celle de la présentation d'Héritage Montréal. Les photos ont été prises depuis le centre et à chaque extrémité du belvédère Kondiaronk pour assurer une couverture complète des points de vue.

Analyse

D'abord, un constat général s'observe soit l'absence d'impact du bâtiment à construire sur les vues vers les Montérégiennes puisque ce dernier sera moins élevé que son voisin, la Maison des Coopérants, qui n'a pas d'impact.

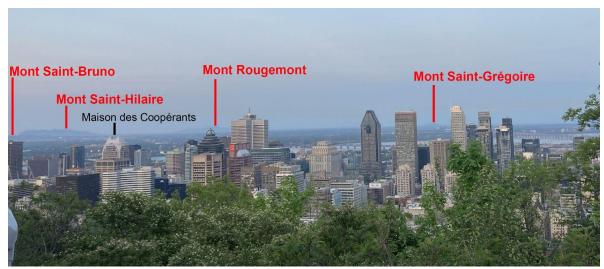
Ensuite, pour résumer les observations sur le terrain, il est possible de voir les quatre collines depuis un même point du mont Royal et de tous les emplacements, il est possible de distinguer au moins une de ces collines et aucune obstruction de la vue sur l'une d'entre elles n'a pu s'observer depuis 1992. Il est donc inexact d'affirmer que les constructions

récentes au centre-ville cachent les Montérégiennes ou contribuent à les cacher depuis le mont Royal.



Vue sur les quatre collines montérégiennes depuis le centre du belvédère Kondiaronk

La vue depuis l'extrémité ouest nous permet de constater que toutes les Montérégiennes sont visibles bien que le la place Ville-Marie, construite en 1958, bloque une partie de la vue sur le mont Rougemont et que la pointe du 1501 McGill College (1992) touche aussi ce mont.



Vue sur les collines montérégiennes depuis l'extrémité ouest du belvédère Kondiaronk

Du côté est du belvédère, le mont Saint-Grégoire est effectivement bloqué, mais par la tour CIBC construite en 1962.



Vue sur les collines montérégiennes depuis l'extrémité est du belvédère Kondiaronk

Enfin, la vue depuis le belvédère Camilien-Houde nous permet de voir qu'aucune construction du centre-ville n'a d'impact sur les vues vers les Montérégiennes.



Vue depuis le belvédère Camilien-Houde